Image not found or type unknown

Clôture pour insuffisance d'actif

Par **Felismine**, le **13/09/2018** à **10:06**

Bonjour,
La liquidation judiciaire a été prononcé en décembre 2011.
Mon liquidateur vient de vendre mon dernier bien immobilier.
Le tribunal me précise qu'ils vont clôturer ma liquidation pour insuffisance d'actif.
Pourriez-vous me donner le délai pour que cette clôture soit effective ?
Merci d'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés